

Province de Luxembourg

Nassogne, le 25 janvier 2023



**COMMUNE
DE
NASSOGNE**

Tel : 084/22.07.50

FAX : 084/21.48.07

V/Réf :

N/Réf : 874.1

Objet : Division du bâtiment cadastré Forrières section B n° 98 X : Rue de France, 8-10 et 12A, B, C

Madame,

Nous attestons que la division du bâtiment cadastré Forrières section B n° 98 X pour les adresses, Rue de France, 8 à Forrières, rue de France, 10 à Forrières et Rue de France 12 à Forrières ne doivent pas faire l'objet d'un permis d'urbanisme de régularisation attendu que les premiers domiciles datent de respectivement 1971, 1976 et 1980.

Suite à votre mail du 09 janvier 2023 par lequel nous avons pu prendre connaissance des baux rédigés par dans le cadre de la location de ses logements ;

Attendu que le bien a fait l'objet d'une renumérotation (anciennement Rue de France, 6A, 6B et 6C) et qu'il apparaît que des personnes ont bien été domiciliées à ces adresses avant le 20 août 1994 (date d'obligation de permis d'urbanisme pour la division et la création de logements), le bien ne doit pas faire l'objet d'un permis de régularisation.

Disponible pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Par ordonnance,

Le Directeur général ff,

Q. PAQUET

Le Bourgmestre,

M. QUIRYNEN

Agent traitant : Nathalie Henquinet

☎084/22.07.49

Email nathalie.henquinet@nassogne.be